

# Au Coeur des Croquignoles

Petit guide à l'intention des parents



## Table des matières

<b>Effets personnels</b> .....	2
<b>Espace de rangement pour chaque enfant</b> .....	3
<b>Horaire type d'une journée au CPE Les Croquignoles</b> .....	4
<b>Petit déjeuner</b> .....	4
<b>Communication</b> .....	6
<b>À petits pas</b> .....	6
<b>Portrait de développement</b> .....	6
<b>Rencontre parents/éducatrices</b> .....	6
<b>Heure d'arrivée</b> .....	6
<b>Échanges d'information ponctuels</b> .....	7
<b>Volet administratif</b> .....	7
<b>Porte-clés</b> .....	7
<b>Amisgest</b> .....	7
<b>Absences</b> .....	7
<b>Sondage</b> .....	8
<b>Fiche d'assiduité</b> .....	8
<b>Médicaments</b> .....	8
<b>Site internet</b> .....	8

Au cœur de la municipalité de Blainville, on retrouve un beau milieu de vie qui est le nôtre : Le Centre de la petite enfance (CPE) Les Croquignoles. 144 enfants sont accueillis chaque jour, répartis dans 2 installations. Une est située à l'est de la ville, appelée John-Tapp (JT) et une plus à l'ouest nommée Bibiane-Nantel (BN). Les enfants sont répartis dans différents groupes d'un nombre de 8 à 10, selon leur âge.



### Effets personnels

Tous les articles personnels des enfants doivent être bien identifiés à leur nom (vêtements extérieurs, vêtements de rechanges, chapeau, casquette, doudous, toutou, drap, souliers etc.) Cela aide grandement la tâche des éducatrices qui devront sinon se rappeler à qui appartiennent chacune des petites tuques, mitaines, chaussures et compagnie. Ce qui vous aide également à repérer facilement les effets personnels de vos enfants.

Astuce de pro : Il existe des compagnies telles que *Colle à moi* et *Clément* qui font des étiquettes personnalisées qui peuvent être aidantes pour l'identification, et ce pour un prix abordable.

Voici la liste des effets personnels que votre enfant a besoin pour passer ses journées au CPE :

- ❖ Un petit baluchon, communément appelé « le sac bleu » (remis par le CPE) dans lequel vous devez insérer des vêtements de rechanges adaptés à la saison : des bas, culottes, chandails, pantalons et une veste en tout temps ainsi que tout autre article essentiel pour le bien-être de votre enfant.
- ❖ Un drap contour (taille bassinette), une couverture, un toutou ou un objet de réconfort. C'est dans le sac bleu que l'on voyage les draps de la maison au CPE pour le lavage, le vendredi. Puisque l'espace dans le vestiaire est limité, les sacs à dos ne sont pas acceptés.
- ❖ Des vêtements pour l'extérieur adaptés à la température et aux journées pluvieuses (bottes d'automne, bottes de pluie, manteaux, imperméable, pantalon nylon, etc.)
- ❖ Une gourde d'eau : chaque enfant apporte une bouteille d'eau bien identifiée à son nom. Le modèle est au choix et à la discrétion du parent.
- ❖ Au besoin, suce, couches, solution d'hydratation nasale, crème hydratante, brosse, élastiques à cheveux et baume à lèvres.



- ❖ Un sac réutilisable pour vêtements ou draps, sales ou mouillés : par soucis de l'environnement, chaque parent laisse au casier un sac réutilisable en coton, de type « wet bag » ou autre, qui va à la machine à laver. Lorsqu'il y a des vêtements ou des draps souillés, c'est dans ce sac que les éducatrices pourront y mettre les effets personnels des enfants qui doivent être rapportés à la maison. Le lendemain, le parent s'assure de rapporter un nouveau sac lavable et de remplacer les draps ou les vêtements de rechanges utilisés.



Astuce de pro : Choisissez des vêtements qui favorisent l'autonomie dans l'habillage et le déshabillage (ex : velcro versus lacets, choix des mitaines...) si l'enfant est en apprentissage de la propreté, évitez les salopettes, choisir des vêtements faciles à enfiler etc.

### Espaces de rangement pour chaque enfant

Chaque groupe a un local bien à lui et est représenté par un nom spécifique (Zébrés, Chaminous, Souris Jolies...) Chaque enfant a :

- ❖ Un casier au vestiaire identifié à son nom pour ranger ses vêtements pour l'extérieur (bottes, manteau, chapeau, cache-cou (pas de foulard), mitaines, maillot, serviette, etc...).



- ❖ Un casier situé dans le local appelé « casier de dodo » pour ranger son drap contour, sa couverture, son toutou et/ou tout autre effet personnel. Pour les plus petits, on retrouve tout au fond, un paquet de couches, c'est souvent très pratique !

Les petits et grands enfants des Croquignoles ont donc à portée de main tout ce dont ils ont besoin pour assurer leur bien-être et leur confort. Ils peuvent passer aux choses sérieuses, soit jouer !! En effet, chaque journée dans ce beau milieu de vie est bien remplie de petites et grandes découvertes.



## Horaire type d'une journée au CPE Les Croquignoles

### **7h00 à 7h30 :**

- ❖ Accueil général
- ❖ Petit déjeuner avant 7h30 (voir «petit déjeuner»)

### **7h30 à 9h00 :**

- ❖ Arrivée progressive des enfants et des éducatrices
- ❖ Jeux autonomes à l'intérieur ou à l'extérieur : groupes jumelés

### **9h00 à 9h30 :**

- ❖ Hygiène et collation



### **9h30 à 11h30 :**

- ❖ Activités réalisées en lien avec les intérêts des enfants
- ❖ Période de jeux extérieurs



### **11h30 à 12h30 :**

- ❖ Période de dîner : l'heure de dîner diffère selon les groupes d'âge
- ❖ 11h30 : premier service (petits)
- ❖ 11h45 : deuxième service (grands)

### **12h30 à 13h00 :**

- ❖ Hygiène
- ❖ Jeux calmes
- ❖ Heure du conte



### **13h00 à 14h45 :**

- ❖ Sieste : la période de sieste peut varier selon l'âge et le besoin de chaque enfant. À noter qu'un repos de 45 minutes est obligatoire pour tous.

### **14h45 à 15h30 :**

- ❖ Réveil des enfants
- ❖ Hygiène et collation



### **15h30 à 18h00 :**

- ❖ Jeux autonomes dans le local ou à l'extérieur
- ❖ Jumelage des enfants
- ❖ Départ progressif des éducatrices

## Petit déjeuner

Il est possible d'amener un déjeuner à votre enfant les matins plus pressés. Votre enfant doit avoir terminé de manger à 7h30. (S.V.P. attention aux allergies ! (Pas de noix/pas d'arachides) Informez-vous s'il y a d'autres allergies sévères dans le CPE.



4



## Les journées spéciales au CPE Les Croquignoles

### Journée jouets

Lors de cette journée, les enfants apportent un jouet de la maison (bien identifié à leur nom). Idéalement, un jeu qui se partage bien, l'objectif de cette journée étant de favoriser le partage. Par exemple, si l'enfant choisit une voiture, il peut en apporter 4 afin d'en prêter aux amis.

En dehors de cette journée, **aucun** jeu de la maison n'est accepté au CPE (mis à part un toutou pour le repos). Les jouets doivent attendre à la maison ou dans la voiture.

### Journée pyjama

C'est la journée où petits et grands viennent au CPE en pyjama. ☺



### Journée vélos

Les enfants apportent leur vélo et leur casque pour sillonner les chemins du quartier (rues avoisinantes et/ou parc-école, ou stationnement du CPE).



### Journée d'anniversaire

Lorsque c'est l'anniversaire de votre enfant, c'est lui le roi ou la reine<sup>👑</sup> de la journée. L'éducatrice planifie avec lui la journée spéciale qu'il a envie de vivre (ex. Journée jouets, journée déguisement, journée pyjama, etc.) Le local est décoré pour cette occasion et c'est toujours bien amusant de souligner cet événement avec les amis et l'éducatrice !



### Autres journées spéciales

Différents thèmes et activités peuvent être proposés aux enfants tels que : journée à l'envers, habillés en rouge, déguisement, hawaïenne, cowboy, cabane à sucre, portes ouvertes, etc.



## Communication

Nous sommes convaincues qu'une bonne collaboration avec les parents est essentielle au développement harmonieux des enfants au CPE. Nous utilisons divers moyens pour communiquer entre le CPE et la maison. Tout d'abord, chaque parent doit télécharger deux applications qui favorisent les bons échanges d'informations : À Petits Pas et Amisgest. Il est aussi possible d'y accéder par internet : [www.journalapetitspas.ca](http://www.journalapetitspas.ca) et [www.amisgest.ca](http://www.amisgest.ca).

### À petits pas



Tous les jours vous recevrez un message électronique « À petits pas » rempli par l'éducatrice responsable de votre enfant. Dans le journal de bord, vous aurez des observations sur le développement de votre enfant et différentes informations qui vous seront utiles, comme par exemple les mémos concernant les activités spéciales à venir.

### Portrait de développement

Deux fois par année, (décembre et juin) l'éducatrice produit le portrait de votre enfant, en lien avec les 4 sphères de développement : langagier, moteur, socioaffectif et cognitif. Ce portrait vous est envoyé électroniquement par le biais de l'application « À petits pas » et vous pourrez le consulter en tout temps. Une copie papier devra être signée par le parent et sera rangée dans son dossier éducatif.



### Rencontre parents/éducatrices

Dès le début de l'année, l'éducatrice planifie une première rencontre individuelle avec les parents de son groupe. Cette première rencontre a pour but d'apprendre à se connaître mutuellement, de briser la glace et de mieux connaître l'enfant et sa réalité familiale afin de favoriser son intégration au nouveau groupe.

Suite à la remise du portrait de développement en décembre, une deuxième rencontre est planifiée entre les parents et l'éducatrice. Cette rencontre a pour objectif d'informer les parents sur le développement de leur enfant au CPE et d'échanger sur les prochains pas (défis).

Au cours de l'année, il y a toujours possibilité de faire des rencontres ponctuelles selon les besoins.

### Heure d'arrivée

Vous êtes libres de reconduire et de venir chercher votre enfant à l'heure qui vous convient. Mais soyez conscients que l'heure à laquelle vous arrivez peut influencer la qualité de la communication. Si vous arrivez dans les périodes de routine, de transition ou encore en période d'activité, il est beaucoup plus difficile pour l'éducatrice d'être disponible pour vous accueillir avec votre enfant et cela constitue aussi une interruption dans les activités du reste du groupe. La discrétion de votre part dans ces moments délicats est très appréciée.



### Échanges d'information ponctuels

Les informations de base (ex : état de santé, humeur, événements spéciaux dans la vie de l'enfant...) doivent être communiqués chaque jour de façon concise lorsque vous laissez votre enfant au CPE. Nous vous demandons donc de limiter vos interactions avec l'éducatrice et de vous concentrer sur les sujets qui touchent votre enfant. En effet, la priorité absolue de l'éducatrice demeure les enfants, elle doit toujours être présente, disponible et attentive pour eux. En ce sens, si un parent lui parle longuement, le groupe peut facilement se désorganiser. Des incidents peuvent se produire et l'éducatrice ne peut pas offrir toute l'attention et la chaleur nécessaire au bien-être des enfants.

Afin d'assurer le respect des enfants et la confidentialité, nous vous demandons de discuter en privé avec l'éducatrice des sujets plus délicats. Rappelons-nous que les enfants entendent et comprennent souvent bien plus de choses que ce que l'on imagine!



Si vous avez besoin d'échanger avec l'éducatrice, demandez-lui le meilleur moment de faire cet échange. Il est possible par exemple de planifier un appel téléphonique pendant le moment de la sieste.



### Volet administratif

#### Porte-clés

Près de la porte d'entrée du CPE se trouve un grand tableau blanc où l'on retrouve les porte-clés de tous les enfants, classés par groupe. À l'arrivée, le parent prend le porte-clés et le remet à l'éducatrice qui prend la responsabilité de l'enfant. Au départ, l'éducatrice remet le porte-clés de l'enfant au parent afin qu'il le replace sur le tableau blanc. Seuls les adultes doivent manipuler les porte-clés.



#### Amisgest

Les porte-clés sont reliés au système informatisé qui s'appelle Amisgest. Toutes les coordonnées des enfants s'y retrouvent ainsi que le calendrier des présences. C'est à partir de ce site que vous devez indiquer les absences, les maladies ainsi que les vacances de votre enfant.

Les enfants sont attendus chaque matin. Le parent a le devoir, avant 9h30 d'indiquer l'absence de son enfant ou de confirmer sa présence s'il prévoit arriver après 9h30. Pour notifier les absences des enfants, l'utilisation de l'application Amisgest est un moyen simple et efficace.



## Absences

Lorsque votre enfant doit demeurer à la maison, il est important de toujours nous aviser par Amisgest. Vous pouvez aussi nous laisser une note pour préciser la raison de l'absence, surtout en cas de maladie. Cela nous aide grandement.

Voici la légende :

**A** : Absent (un petit congé, rien de spécial)

**M** : Malade (il s'absente parce qu'il n'est pas fonctionnel pour intégrer le CPE)

**V** : Vacances

**C** : Présence Confirmée (Il arrivera après 9h30 ou plus tard qu'à l'habitude, vous nous confirmer qu'il sera présent)

## Sondage

Vous recevrez un sondage trois fois par année (Noël, relâche, été), pour connaître les présences de vos enfants. Ces sondages permettent à la direction de connaître le nombre d'éducatrices nécessaires pour les périodes moins achalandées. C'est toujours à partir d'Amisgest, sous l'onglet calendrier que vous pouvez répondre aux sondages.

## Fiche d'assiduité

Les fiches d'assiduité indiquent les présences des enfants au CPE. Elles servent à noter les dates et les journées de présence ou d'absence de l'enfant, la date à compter de laquelle les services de garde ne sont plus requis et à recueillir la signature des parents confirmant que ces services ont été fournis.

Cette fiche doit **obligatoirement** être signée par le parent toutes les 4 semaines (**art. 123 RSGÉE**). Nous privilégions la signature électronique via Amisgest.

## Médicaments

Si votre enfant doit prendre des médicaments durant les heures de fréquentation du CPE, vous devez en informer l'éducatrice et remplir le formulaire à cet effet (autorisation parentale pour l'administration de médicament prescrit). De plus, il est exigé que le médicament soit amené dans son contenant d'origine avec l'étiquette du pharmacien (la prescription) sur le contenant du médicament ou sur la boîte.



Pour connaître nos procédures en cas de maladie, consultez notre politique sur les enfants malades via le site internet.

## Site internet

Sur le site internet vous trouverez plusieurs informations pratiques comme les menus, les fiches de maladies, le calendrier des paiements, les programmes éducatifs appliqués, la politique d'intégration des enfants à besoins particuliers et plus.

[www.cpelescroquignoles.com](http://www.cpelescroquignoles.com)